

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022-74

OBJET : AIR PAYS DE LA LOIRE : RAPPORT ANNUEL 2021

L'an 2022, le 01 octobre à 09H00, le Conseil municipal de la Ville de Cordemais, légalement convoqué le 23/09/2022 en SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE CORDEMAIS, sous la présidence de Monsieur Daniel GUILLE, Maire.

Etaient présents :

Daniel GUILLE, Thierry GADAIS, Pascale CORMERAIS, Franck CLOUET, Lydie RETAILLEAU, Yves-Marie DELANOE, Katell RABY, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Emilie CHAPALAIN, Cécile SACHOT, Didier PROUX, Stéphanie MELOT, Patrice DRAIGNAUD, Guinard MARNE, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN, Benoit LONGEON, Anaïk FOURDILIS, Didier CHAUVIERE

Etaient excusés avec procuration :

Solène LAUNAY ayant donné procuration à Franck CLOUET
Bruno FOUCHARD ayant donné procuration à Pascale CORMERAIS
Aude JOUSSE ayant donné procuration à Stéphanie MELOT
Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ ayant donné procuration à Alexia ROUSSEAU
Karine DESVARD ayant donné procuration à Lydie RETAILLEAU
Philippe MIKO ayant donné procuration à Benoit LONGEON

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascal PHILIPPE a été désigné secrétaire de séance,

Rapporteur : **Daniel GUILLE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

EXPOSÉ

Le Maire présente le rapport annuel 2021 d'Air Pays de la Loire qui comporte : le bilan de la qualité de l'air en 2021 dans la région Pays de la Loire avec les résultats du nouvel indice de qualité de l'air et de nouvelles cartes de pollution ;

- Des informations générales sur les enjeux sanitaires de la qualité de l'air et le rôle de l'aménagement urbain pour lutter contre la pollution de l'air ;
- Les détails sur les grands projets menés par Air Pays de la Loire et les études menées (gestion des situations accidentelles, accompagnement des territoires, informations de la qualité de l'air en temps réel, etc.)

Lien pour téléchargement Rapport annuel Pays de Loire 2021

<https://www.airpl.org/sites/default/files/reports/AirPaysdeLaLoire-RapportAnnuel-2021.pdf>

Après en avoir délibéré, le conseil :

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'Air Pays de la Loire 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire
Daniel GUILLE



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus